

## 2020, LA VÉZÈRE AU ROBINET DES TULLISTES

# FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE 02-17 NOVEMBRE

TULLE 2019

INVITÉ D'HONNEUR : REZA



© Reza / Rezaphoto.org

ASPT TULLE PHOTO CLUB  
CLUB OMNISPORTS  
cultivons vos envies

SALLE DES FÊTES IMPASSE LATREILLE : 13H - 19H DU LUNDI AU VENDREDI / 10H - 19H SAMEDI ET DIMANCHE

[www.photoclubaspttulle.com](http://www.photoclubaspttulle.com)



Maquette et impression : PCS 18.02.19 11h





éditorial

---

# Gouverner c'est prévoir et décider

---



**BERNARD COMBES,**  
MAIRE DE TULLE,  
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



**BOIRE** • Il était temps ! En raison de la sécheresse, le débit de la Corrèze est aujourd'hui tout juste suffisant pour alimenter en eau potable les 7000 abonnés de Tulle. Si le débit continuait à baisser, des coupures d'eau seraient nécessaires.

Heureusement, vos élus ont décidé, en 2016, d'approvisionner la ville avec l'eau de la Vézère, dont le débit est sécurisé grâce à des barrages. Après de gros travaux, ce raccordement sera effectif en janvier prochain. Si la sécheresse se renouvelle l'an prochain, les robinets de Tulle continueront donc à couler.

**SE SOIGNER** • De nombreux médecins tullistes sont partis en retraite sans successeur, si bien qu'à Tulle comme dans les communes voisines, les familles ont souvent du mal à retrouver un médecin attiré. Surbookés, les praticiens ne peuvent en effet plus prendre de patients supplémentaires.

Et cette pénurie risquait de s'aggraver encore puisque d'autres médecins vont aussi prendre leur retraite dans les années qui viennent.

Afin de remédier à cette pénurie, j'ai demandé à la fin de l'an dernier que soit étudiée la création d'un Centre de santé municipal. Ce projet a été mené à bien en un temps record. Cet établissement sera ouvert en janvier 2020 dans le quartier de Souilhac (dans un ancien logement de l'école Joliot-Curie). Trois médecins, salariés par la Ville, y recevront les patients. La procédure de recrutement est en cours et les médecins seront à la disposition de leurs patients en début d'année.

Et en complément de ce Centre de santé, la municipalité a mis en place, avec les médecins libéraux et le Centre hospitalier, un système de permanence des soins le soir afin de désengorger le service des urgences.

**TRANQUILLISER** • Les soirées de cet été ont été souvent très pénibles dans le quartier du Trech : 15 à 20 personnes, surtout des jeunes, accompagnées de quelques chiens, ont perturbé la vie des habitants, le travail des commerçants et la tranquillité des passants. C'est ce qui m'a conduit à charger d'urgence une société de sécurité de faire patrouiller chaque soir deux agents dans ce quartier, la police nationale n'ayant pas les effectifs suffisants pour assurer une présence permanente, même si elle a notoirement accru ses patrouilles et contrôles.

Ce remède provisoire est remplacé par une solution pérenne : la création d'une police municipale, qui sera accompagnée d'un dispositif de prévention et de médiation porté par les services concernés (CCAS, Jeunesse, Scolaire...). Tous ceux qui vivent ou travaillent dans le Trech, mais aussi dans toute la ville et ses quartiers, vont donc retrouver la tranquillité à laquelle ils ont droit. Tous les détails dans votre prochain Tullemag.

# Les chiffres de la rentrée tulliste

**Lundi 2 septembre, c'était l'effervescence dans les écoles Tullistes ! Petits et grands bambins, accompagnés de leurs parents, ont retrouvé les bancs de l'école sous un soleil radieux. Le point en 7 chiffres.**

**910** • C'est le nombre d'élèves inscrits dans une école publique tulliste. Un chiffre stable par rapport à 2018.

**4,5** • Tulle maintient la semaine de 4,5 jours. Des bilans annuels et des temps de concertation ont permis d'adapter et d'améliorer cette organisation. Ils ont aussi permis de mettre en lumière le travail engagé qui a favorisé une plus grande porosité entre les divers temps de la journée et qui a facilité les relations entre les intervenants.

**1** • Un poste supplémentaire a été attribué à l'école primaire Turgot. Au-delà de l'augmentation des effectifs, il a été tenu compte du travail d'inclusion remarquable avec l'accueil de deux classes ULIS et un dispositif de prise en charge des enfants sourds et malentendants.

**26,4%** • C'est le pourcentage de produits issus de l'agriculture biologique servis dans les restaurants scolaires. Ce chiffre est en progression constante depuis que la Ville a repris sa cuisine centrale en régie.

**170 000€** • Investis pour la rénovation des salles d'activités. D'autres travaux réalisés par les services municipaux ont permis de répondre aux attentes des enseignants : travaux d'entretien, confections de meubles, installation de panneaux d'affichages...

**10 500€** • C'est le montant dépensé pour changer les rideaux et pare-soleil. La caisse des écoles travaille également sur un plan canicule afin de proposer aux enseignants un catalogue d'activités et de lieux où se rendre en cas de fortes chaleurs.

**20 000€** • C'est le montant alloué à l'achat de vidéo-projecteurs interactifs pour les classes de maternelles et pour changer les tableaux blancs les plus anciens.



• Les écoles de Baticoop et Virevialle sont désormais regroupées. Une initiative du personnel enseignant menée en concertation avec les parents et les services de la mairie.



• La fête du sport scolaire réunit plus 1 200 élèves de CE2, CM1 et CM2 du territoire de l'agglomération pour s'essayer à de nombreuses disciplines.

Ça s'est passé à Tulle

**CADRE DE VIE**

# Tulle réalise ses projets

Depuis la rentrée de nombreux travaux ont été engagés dans différents secteurs de la ville : réseaux d'eau potable et d'assainissement, voiries et aménagements publics. Des projets nécessaires pour poursuivre l'amélioration de votre cadre de vie.

**QUAI CONTINSOUZA**

Les travaux se poursuivent sans difficulté particulière. Le Conseil départemental a terminé la réfection des murs de soutènement. Les travaux sur les réseaux d'eau potable (700 m linéaires) et d'assainissement (200 m en encorbellement) portés par la Ville et l'agglo sont achevés. Les entreprises vont pouvoir débiter, côté Corrèze, du Pont des Carmes à Citéa, l'aménagement de surface avec le terrassement, la pose des bordures, le remplacement des gardes corps et des lampadaires et surtout la création d'une voie verte (piste cyclable et piétons). Neuf érables champêtres seront également replantés dans cette entrée de ville. Des arbres résistants à la chaleur et adaptés au milieu urbain.

**PONT LACHAUD**

Une opération de retrait de deux poutres de rives supportant actuellement les trottoirs va avoir lieu du 7 au 11 octobre. Cette étape cruciale dans la réhabilitation de cet ouvrage nécessite la fermeture temporaire du quai Gabriel-Péri. La dalle de béton va être renforcée, puis les ouvriers de NGE génie civil vont reprendre l'étanchéité, les bordures et le revê-



tement du pont. En novembre, la Ville débutera les travaux d'aménagements des abords, avec notamment, la création d'une zone de rencontre en béton désactivé de part et d'autre du pont. La réouverture à la circulation est prévue à partir de janvier.

**AUZELOU**

Des toilettes automatiques vont être installées fin novembre sur le site de la baignade à l'Auzelou. Elles seront gratuites et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un bardage bois

habillera cet équipement devenu indispensable pour les utilisateurs de cet espace public. Le montant des travaux réalisés par l'entreprise Colas est estimé à 84 000€.

Des travaux de voirie sont également programmés durant les vacances de la Toussaint par Tulle agglo sur le boulevard de la Roche Bailly (380 m), l'avenue Poincaré (820 m) et le boulevard de la Lunade (350 m). Ces reprises de chaussée sont estimées à 260 000 €.

**PEAU NEUVE**

La rue Maurice-Caquot a bénéficié de travaux de réfection de la voirie. L'ensemble du revêtement a été repris pour garantir la sécurité des usagers. Ce chantier important (4 500m) est porté par Tulle agglo pour un montant de 86 000€. Un nouveau marquage au sol et une vraie zone de retournement optimisent désormais le stationnement dans cette voie à double sens.

**SOLIDARITÉ**

## Les Jardins du cœur

**L'association départementale des Restos du Cœur met en place un jardin dans le quartier de Bourbacoup avec l'appui de la municipalité et d'entreprises privées. Il s'agit du deuxième en Corrèze après Malemort.**

Une initiative originale et surtout un aboutissement pour les bénévoles qui se sont investis comme l'explique Guy Laurichesse, le président des Restos de Tulle : « il a fallu plus de 2 ans pour mener à bien ce projet. Les travaux ont démarré début mai par l'installation des structures qui accueillent les vestiaires, les sanitaires et les bureaux ». L'objectif des Jardins du cœur est d'insérer professionnellement 7 personnes (2 femmes et 5 hommes) en retrouvant une activité professionnelle et surtout de les accompagner dans leurs recherches d'emplois ou de formations. « Nous avons reçu plusieurs demandes et nous avons choisi des profils très différents, explique Roland Mérignac, le référent. La plupart sont éloignés de l'emploi ou n'ont jamais travaillé. Ici, ils retrouvent un cadre, des règles et ils contribuent pleinement à la réalisation de ce projet. Ils bénéficient d'un contrat de 24h/semaine, payé au SMIC et renouvelable 4 fois ».

Gants, débroussailleuses, pelles, sécateurs... les jardiniers amateurs investissent progressivement le terrain en friche de 3 000 m<sup>2</sup> mis à disposition par la Ville. Nettoyage, préparation des sols, mise en place des installations (cabane, composteur, serre...) et plantations, le jardin des Restos prend vie petit à petit. Angélique, l'encadrante du chantier d'insertion prodigue plusieurs conseils et associe l'équipe à chaque aménagement : « je les accompagne dans l'apprentissage des techniques professionnelles en maraîchage et entretien des espaces verts. Nous n'utilisons pas d'engrais ni de pesticides, nous devons donc travailler progressivement, étudier le sol et optimiser l'espace ». Dès l'année prochaine, les jardiniers espèrent produire des légumes et des fruits qui alimenteront le centre des Restos de Tulle.



Alain Lagrange un habitant du quartier et les membres des Restos : Guy Laurichesse, Jean Daix et Roland Meyrignac sur le site en friche

**SENIORS**

## UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ

**Le Centre Communal d'Action Sociale offre, comme chaque année, un repas aux aînés. Il aura lieu samedi 18 janvier à 12h à la salle de l'Auzelou.**

Il est ouvert aux Tullistes de plus de 67 ans, sans condition de ressources, uniquement sur inscription. Les agents du CCAS assurent cette mission du 4 au 22 novembre dans leurs locaux quai Gabriel-Péri, le lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les personnes âgées de 65 ans et plus qui souhaitent également bénéficier de l'aide de fin d'année devront en faire la demande à cette même période (sous conditions de ressources).

 Renseignements sur les conditions d'inscription et d'attribution au 05 55 21 73 18



## MÉMOIRE COMMUNE

Trois classes de 3<sup>e</sup> du collège Clemenceau ont prélevé avec précaution de la terre au Haut Lieu de Cueille. Un acte symbolique car ces jeunes déposeront cette terre au mémorial de Châteaubriant où elle rejoindra d'autres échantillons en provenance de 183 autres champs de bataille et lieux de résistance de la Seconde Guerre Mondiale.

## Les petits nouveaux



### LE CROQUADOUX

Tourtous farcis, salades, croque-monsieur, burgers ou encore potages, **Dany** et **Annie Docquier** régalaient les clients midi et soir (sur place ou en emporter). Des produits frais et des cartes renouvelées, voilà la clé du succès !

5 place Clément-Simon

Tél : 05 44 40 98 65

Ouvert mardi au samedi 11h30 à 14h et 17h30 à 20h30



### HISTOIRE DE

**Alexandra Salou** se lance dans une nouvelle aventure professionnelle avec la reprise de ce magasin de sous-vêtements. Cette pro de la vente, conseille et oriente les clientes et les clients parmi les différentes marques de lingerie.

67 av. Victor-Hugo

Tél : 05 55 26 02 20

Ouvert mardi au vendredi 10h à 13h et 14h30 à 19h, samedi 10h à 12h30 et 14h30 à 19h



### BOUCHERIE DÉLICE

Viandes locales, fruits et légumes remplissent les étals de l'épicerie de **Mustapha Oubaazou** et de son salarié **Mohamed Bouzakraoui**. Les clients retrouvent ici des épices venues d'Orient pour parfumer leurs plats.

9 av. Victor-Hugo

Tél : 05 55 20 16 52

Ouvert mardi au dimanche 9h à 13h et 15h à 21h



### BOUTIQUE JOY

Le prêt à porter féminin n'a pas de secret pour **Laura Ferras** ! Vêtements multimarques, accessoires et bijoux de créateurs, pas de doute, les fashionitas vont adorer cette nouvelle boutique tendance.

37 av. Victor-Hugo

Ouvert mardi, jeudi et vendredi 9h30 à 12h30 et 14h à 19h, samedi et mercredi 9h30 à 19h



## CRÉATION DE LA SEM ENRÈZE

La Société d'Économie Mixte (SEM) ENrèze en faveur de la production d'une énergie renouvelable vient d'être officiellement lancée. Un outil au service d'un territoire et de ses habitants, afin de produire une énergie respectueuse de l'environnement. Celle-ci alimentera peut-être demain certains équipements tullistes... [Photo Karène Bellina]

# LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

## MON TERRITOIRE A DU GOÛT

«Croquer du vent» est un spectacle de contes gourmands. La conteuse Sandrine Gniady saura vous donner l'eau à la bouche. A partir de 4 ans, gratuit sur inscription 05 55 20 21 27

**MERCREDI 16 OCTOBRE**, 15h30, auditorium de la médiathèque Éric-Rohmer

## RUGBY

Le SCT s'engage pour Octobre Rose lors du match contre Périgueux. Les joueurs porteront des maillots roses vendus à l'issue du match au profit de la Ligue contre le cancer et l'entrée sera gratuite pour toutes les spectatrices.

**DIMANCHE 27 OCTOBRE**, stade A. -Cueille  
📞 [www.sctc-tulle-rugby.com](http://www.sctc-tulle-rugby.com)

## CONCERT

L'association les Amis de l'Orgue propose un nouveau récital d'orgue avec Quentin du Verdier. Entrée gratuite

**DIMANCHE 3 NOVEMBRE** à 17h à la Cathédrale de Tulle

## LOTO

L'association Colline des Fages organise son loto avec de nombreux lots à gagner. Boissons et petite restauration sur place.

**DIMANCHE 17 NOVEMBRE** à 14h30, salle Marie-Laurent

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : [communication@ville-tulle.fr](mailto:communication@ville-tulle.fr)



## PÔLE UNIVERSITAIRE

# La Ville lance l'aménagement de l'espace public

**C'est le chantier phare de cette année ! Les travaux de création du pôle universitaire engagés par Tulle agglomération avancent à grand pas et la Ville vient, quant à elle, de démarrer les travaux d'aménagement de l'espace public dans ce quartier.**

Après l'ouverture du restaurant universitaire et inter-entreprises le 2 septembre dernier, la réhabilitation du bâtiment 419 est désormais engagée. Fin août, les services techniques de la Ville ont donné le premier coup de pelle des travaux d'aménagement aux abords du pôle universitaire. Ces travaux consistent en la création d'un accès et d'un parvis pour le restaurant, la reprise des trottoirs de part et d'autre de la rue du 9 juin 1944, la réalisation d'une véritable piste cyclable et le réaménagement du square des Nez Noirs. Viendra ensuite la réfection de l'intégralité de la voirie de cette rue. Ce chantier durera plus de 8 mois et sera réalisé en différentes phases afin de limiter son impact sur la vie du quartier.

Estimé à près d'un million d'euros pour la Ville, ce projet sera soutenu financièrement par l'Etat (DETR) et le Conseil départemental de la Corrèze.



## COUP DE POUCE

L'association des Amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle participe à la sauvegarde de la mémoire de la manufacture d'Armes. Jean-Louis Rathonnie, un des membres actifs, réalise un ouvrage sur l'histoire contemporaine de la Manu. Pour aider au financement, l'association lance une souscription publique jusqu'au 15 décembre (plus d'infos [www.agglomeration-tulle.fr](http://www.agglomeration-tulle.fr)).



**TÉLÉTHON**

**Edition 2019**

**Samedi 7 décembre, rendez-vous place Gambetta pour soutenir l'association AFM-Téléthon.**

Associations tullistes et bénévoles se mobilisent une fois de plus pour récolter des fonds en faveur de la recherche, des malades et de leurs familles. Le Téléthon 2019 est avant tout une grande fête avec de nombreuses animations et divers stands. Un programme varié sera élaboré lors des réunions de préparation les 10/10, 24/10, 07/11, 21/11, 05/12 à 19h au Centre Culturel et Sportif (ouvert à tous).

Le samedi 30 novembre, une soirée salsa et bachata est organisée au profit du Téléthon à 20h30 à la salle Latreille.

 Pour participer, 06 86 15 19 32

j'aime  
mon  
**QUARTIER**

**RESTOS DU CŒUR**

**Campagne d'hiver**

**L'association aide et apporte une assistance aux personnes les plus démunies.**

Les bénévoles accueilleront les bénéficiaires de l'aide alimentaire à partir du mardi 26 novembre. Ouvert du mardi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 16h30, on y retrouve les produits de première nécessité ainsi que des vêtements. Les inscriptions auront lieu sur rendez-vous le jeudi 21 et vendredi 22 novembre, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. L'année dernière, les Restos du coeur de Tulle ont inscrit 600 personnes, toutes tranches d'âges confondues.

 Chemin de la Solane, renseignements au 05 55 20 14 90

**DÉMOCRATIE**

**LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE**

**Bernard Combes va à la rencontre de ses administrés et propose des temps d'échanges privilégiés lors de ses permanences dans les quartiers.**

Depuis le printemps dernier, le maire assure des permanences un samedi par mois de 11h à 12h30. Elles se font sans prise de rendez-vous et sont ouvertes à tous les Tullistes. Tous les sujets pourront être abordés, l'objectif étant d'échanger avec les habitants. La prochaine permanence se tiendra samedi 19 octobre au Centre Culturel et Sportif.

 Permanences suivantes le 16 novembre au gymnase Victor-Hugo et le 14 décembre en mairie de 11h à 12h30 (agenda complet sur [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr))



**OUVERTURE REMARQUÉE**

Mardi 17 septembre a eu lieu l'inauguration officielle du Restaurant Universitaire et Inter-Entreprises dans le quartier de Souilhac. Un tout nouvel espace de restauration pour étudiants et salariés composé de 146 places assises et d'une terrasse de 150 m<sup>2</sup>. Une étape importante dans le chantier du futur campus universitaire qui ouvrira ses portes à la rentrée 2020.

**SOCIÉTÉ**

## COMMÉMORATIONS DU 17 OCTOBRE 1961

Depuis six ans, la Ville de Tulle organise différents événements pour commémorer la répression sanglante du 17 octobre 1961 à Paris. Ce jour-là, plusieurs centaines d'Algériens ont manifesté pacifiquement contre le couvre-feu arbitraire décrété par le préfet Papon. S'ensuivra alors une répression meurtrière.

Des actions gratuites sont proposées à Tulle et à Chanteix pour sensibiliser le grand public à ce drame de l'histoire. Rendez-vous :

**MERCREDI 16 OCTOBRE** à 20h30 à la boîte en Zinc de Chanteix pour la projection du documentaire de Fatima Sissani « Résistantes », en présence de la réalisatrice. Dans ce film, trois femmes témoignent de leur engagement au côté du FLN sur la colonisation et la guerre d'indépendance algérienne. Elles ont connu la clandestinité, la prison, la torture, l'hôpital psychiatrique. Avec clarté et pudeur, elles racontent l'Algérie coloniale.

**SAMEDI 19 OCTOBRE** à 15h à la stèle du 17 octobre 1961 rue Éric-Rohmer pour un temps de recueillement et d'échanges. Lectures de textes et de poèmes ouverts à tous les volontaires.

**SAMEDI 19 OCTOBRE** à 15h30 à la médiathèque Éric-Rohmer spectacle « De nos frères blessés » de Joseph Andras par le Collectif Satori. En 1956, Fernand Iveton, Français d'Algérie, militant communiste, indépendantiste et membre du FLN pose une bombe dans un local vide de son usine. Il règle le minuteur pour une explosion prévue après la fin du travail, pour ne blesser personne. La bombe n'explose pas mais il est arrêté, torturé, et condamné à la peine capitale après un procès expéditif et très médiatisé.

🍃 Informations : [agnes.gameiro@ville-tulle.fr](mailto:agnes.gameiro@ville-tulle.fr)  
ou 05 55 21 73 96

**JUMELAGE**

## Un demi-siècle d'amitié

La Ville et le comité de jumelage Tulle-Schorndorf, célèbrent 50 ans d'amitié les 11 et 12 octobre prochains.

Ces manifestations gratuites débiteront le 11 octobre à partir de 9h30. Quatre tables rondes vont se succéder à la salle de l'Auzelou : la jeunesse, le développement économique autour des savoir-faire, l'histoire et l'accordéon. À 20h, les jeunes du CFA témoigneront sur leurs expériences professionnelles en Europe puis un concert clôturera cette première journée. Le 12 octobre, à 10h, une cérémonie officielle se déroulera sur la passerelle des jumelages suivie d'un temps d'échanges en mairie. A 14h30, le jardin du Cloître accueillera la chorale Coryphée pour clore les festivités en musique.

🍃 Retrouvez le programme complet sur [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

**FESTIVITÉ**

## Un menu harmonieux

L'orchestre d'harmonie de Tulle organise un repas dansant samedi 19 octobre à la salle de Marie-Laurent à partir de 20h.

Un moment festif et convivial, ouvert à tous, durant lequel les membres de l'association vont mettre les bouchées doubles. Apéritif concert et bœuf bourguignon /farciures sont au menu de cette soirée animée par les musiciens de l'orchestre et par la banda récemment formée. L'ensemble musical fondé en 1856 est un des plus vieux du Limousin et prouve, avec la création de cette nouvelle formation, toute sa vitalité. Venez les écouter lors de cette soirée dansante particulièrement alléchante.

🍃 Repas 22€ / pers (vins non compris – menu enfant)  
réservations 06 27 77 53 19 ou 06 08 66 70 42



## TULLE - SMOLENSK

Le comité de jumelage a accueilli en septembre dernier, une délégation composée d'étudiants de l'université de Smolensk. Des amateurs de danse et de chant qui se sont produit salle Latreille pour le plus grand plaisir du public.



Usine du Pont de la Pierre — Fabrique de draps de Tulle

◦ Usine à draps 1938 (fonds AM Tulle)

## EXPOSITION

# MÉMOIRES OUVRIÈRES

**Dans le cadre de « Tulle, c'était l'Esprit Manu », la FRAC Artothèque du Limousin et Peuple et Culture proposent une exposition dans le hall de la médiathèque jusqu'au 30 novembre.**

Le public peut ainsi découvrir les œuvres récentes de trois artistes sur le thème du travail. Les photographies de Laurent Proux restituent les conditions du travail à la chaîne, grâce à des images captées dans les bureaux ou sur des lieux de production. La sculpture de Laurent Terras associe plusieurs techniques pour aboutir à une œuvre composite, lumineuse, sonore et mystérieuse. Et pour finir de poser le décor, l'univers de Delphine Reist, réanime temporairement une usine désaffectée grâce à la vidéo.



**Médiathèque Éric-Rohmer av. Winston-Churchill, entrée libre et gratuite**

## HISTOIRE DE NOS RUES

# L'Usine du Pont de la Pierre

**A l'époque moderne, le site du Pont de la Pierre connaît une activité près-industrielle, qui ne va cesser de s'accroître.**

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, un moulin installé sur les bords de la Montane était destiné à la fabrication du papier à partir de peilles (chiffons). Cependant, l'activité drapière ne se développe qu'à partir de 1886, lorsque Jean Bourdoux décide d'installer, à Tulle, une succursale de sa Société Industrielle de la Corrèze, dont le siège social est situé à Paris et la principale usine est basée dans sa ville d'origine, Meymac. En 1884, il rachète l'usine de pâtes alimentaires de M. Borie, située entre les cours d'eau de la Saint-Bonnette et de la Montane, et la fait réaménager l'année suivante par l'architecte Ernest Bardon. Depuis ses deux usines hydrauliques et à vapeur, il produisait du tulle mécanique, des guipures et des rideaux brodés. Si l'usine emploie jusqu'à 87 personnes en 1892, elle ferme ses portes deux plus tard. Dès lors, c'est la fabrique de vélocipèdes Rochet et Cie qui s'installe dans ces locaux en 1894.

En 1919, la Fabrique de Draps du Centre, créée par Monsieur Chabreyroux, s'installe dans les bâtiments du Pont de la Pierre, qui servaient de tannerie depuis 1908.

L'entreprise Chabreyroux, qui produit tout d'abord du feutre pour chaussure puis des draps et des couvertures pour l'armée, compte jusqu'à 250 employés à la veille de la Seconde Guerre Mondiale. Parmi eux, les déboueurs, tisseuses, cardières et stoppeuses, accomplissaient les différentes étapes de la production du drap.

En 1970, l'usine ferme ses portes et l'ensemble des bâtiments, acheté par la Ville de Tulle, est ensuite revendu à la société de grande distribution, SUMA. Aujourd'hui, le site est occupé par différentes entreprises dont une concession automobile Citroën.



## UNE VISITE IMPRÉVUE

Le conteur Pierre Deschamps a offert une promenade résolument imprévue dans le passé de La Manu lors des 36<sup>e</sup> journées du patrimoine. Une animation originale et gratuite au Musée des Armes qui a séduit les visiteurs (250 entrées sur les deux jours).

**SECOURISME**

# François Richez, président de terrain

**A la tête de 32 000 bénévoles, le Président de la Protection Civile France, François Richez, un Tulliste d'adoption revient sur les missions principales de cette association et sur son engagement personnel.**



Au bord des stades, sur les parcours de trails, dans les soirées étudiantes ou des festivals, les hommes et femmes de Protection Civile se distinguent par leurs tenues orange et bleu. Cette association agréée Protection Civile assure des missions d'aide, de secours et de formation dans tout le département. C'est une véritable fierté pour tous les bénévoles et surtout pour son Président, François Richez. Elu en 2019, à la tête de la Fédération Nationale, il conserve son engagement des premiers jours : « cet été, j'ai sillonné la France à la rencontre des bénévoles pour avoir leurs ressentis, leurs attentes. Cela m'a permis de prendre le pouls de la maison, confie le responsable. J'étais moi-même bénévole durant 15 ans et cette expérience me permet d'être véri-

tablement au fait des problématiques et d'avoir plus de facilité à convaincre ». Une expérience mais surtout un engagement sans faille pour ce cantalien d'origine qui a co-créé l'antenne de Mauriac (1997) et obtenu la présidence de la Fédération du Cantal en 2004 pour intégrer un an plus tard la sphère nationale (administrateur, trésorier, puis vice-président). C'est un vrai challenge pour le salarié d'ENEDIS Tulle qui conjugue à la fois vie professionnelle et engagement associatif grâce une organisation sans faille.

« En Corrèze, il y a une centaine de bénévoles opérationnels qui ont suivi une formation de premiers secours, similaire à celle des sapeurs-pompiers. Nous sommes davantage connus sur la

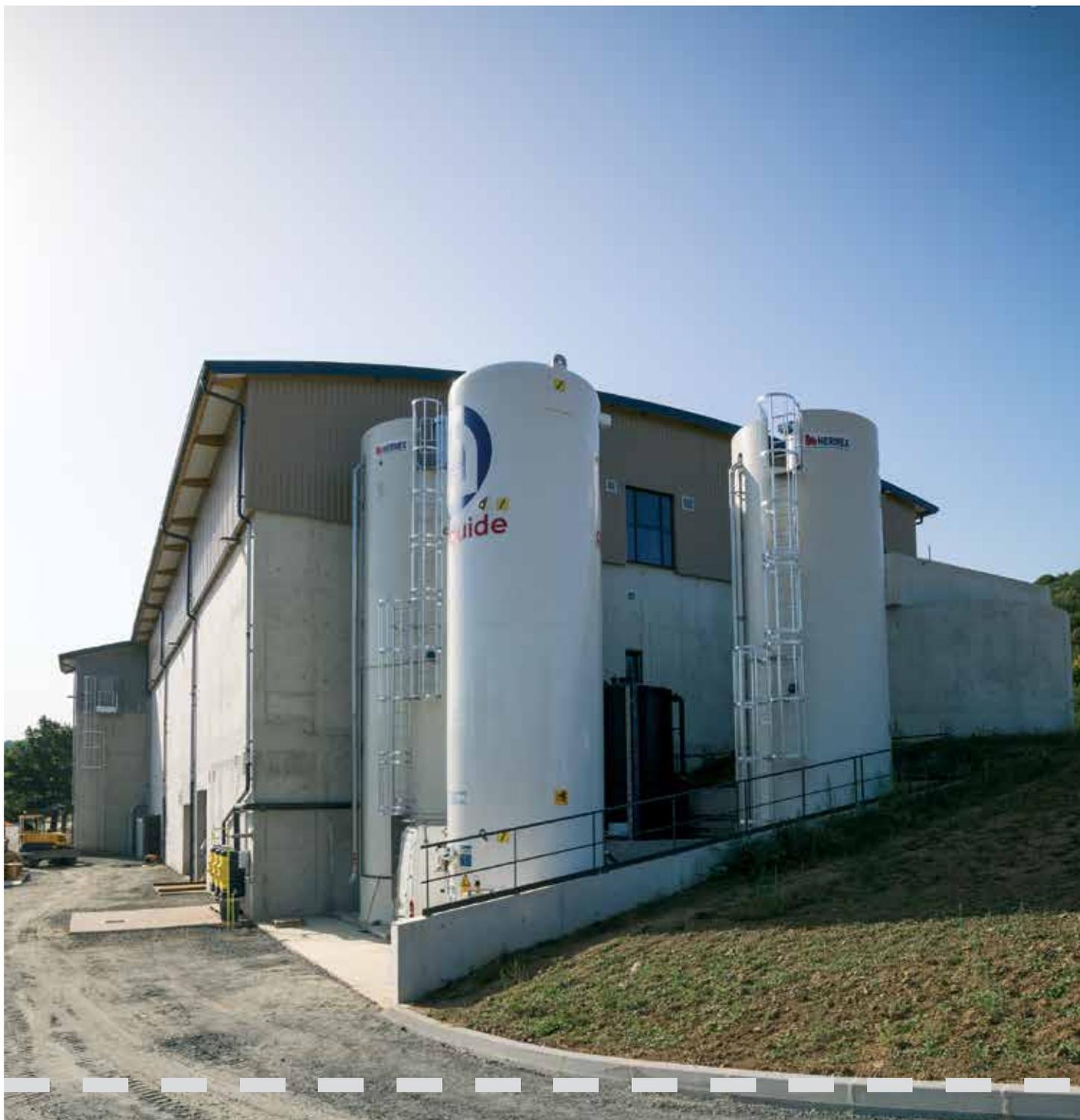
partie secours à la personne mais il y a aussi l'aide à la population (technique et psychologique) et la formation. Mon objectif durant ce mandat est de parfaire le maillage territorial c'est-à-dire d'être présent dans l'ensemble des départements, explique François Richez. Je souhaite également fidéliser davantage nos bénévoles car même si nous avons toujours des volontaires, la durée d'engagement elle diminue (2,5 ans en moyenne). Nous sommes de plus en plus sollicités pour assurer la sécurité sur des événements culturels ou sportifs ce qui prouve la vitalité du tissu associatif mais nous devons aussi pouvoir répondre à la demande ». Un engagement toujours intact pour l'ancien bénévole qui espère voir une antenne ouvrir prochainement à Tulle.



## MERCI !

Mosese Moala et Emmanuel Balthazar ont rattaché les crampons en fin de saison dernière, à l'issue du match contre Bourges. Le départ de ces deux joueurs emblématiques du club tourne une page dans le grand livre du SCTC, mais l'histoire continue. Place à la relève !

(Photo Nicole Bournazel)



## 2020, LA VÈZÈRE AU ROBINET DES TULLISTES

Le grand projet d'adduction à la rivière Vézère entre dans sa dernière phase de travaux. Le raccordement au réservoir de Sourie pour alimenter le réseau d'eau potable tulliste est en cours. C'est un projet colossal, mené à bien par l'ensemble des partenaires publics et privés pour régler le problème d'approvisionnement en eau lors des périodes d'étiages. Un nouveau mode de gestion et de distribution pour Tulle et huit autres communes de l'agglo.



## 2020, LA VÈZÈRE AU ROBINET DES TULLISTES

○ Le réservoir au Puy des Ferrières sur la commune de Seilhac stocke jusqu'à 5 000m<sup>3</sup> d'eau potable afin d'alimenter les différents réseaux.

Cet été, nous avons connu une période de sécheresse et des mesures de restrictions d'eau particulièrement importantes, avec des cours d'eau presque à sec dans lesquels il devient difficile de s'approvisionner. Cette situation préoccupante conforte la décision de Tulle, Saint-Jal, Seilhac, Lagraulière, Naves, Uzerche, Espartignac, Saint-Clément et plus récemment Corrèze de se regrouper afin de mutualiser leurs moyens.

Les obligations réglementaires et les captages trop vulnérables ont poussé ces municipalités à s'unir afin de garantir la distribution en eau potable aux habitants. Les différents cours d'eau et rivières ne suffisent plus pour alimenter correctement le bassin de population en eau potable, c'est pourquoi le syndicat du Puy des Fourches (Seilhac), sous l'impulsion de son président Pierre Barlerin, a décidé d'initier un grand projet d'adduction d'eau à la rivière Vézère. Ce cours d'eau, alimenté par

le lac de Viam (20 millions m<sup>3</sup>) le lac des Bariousses (7,5 millions m<sup>3</sup>) et la retenue de Peyrissac (1,2 millions m<sup>3</sup>), permet de répondre à la demande actuelle et d'anticiper les besoins à venir notamment dans les zones touristiques. L'existence de l'ancien tracé du POC a aussi conforté les élus dans leurs choix avec 14 km de ligne accessibles pour la pose des canalisations.

Ce chantier titanesque et unique en Corrèze aura mobilisé pendant près de deux ans de nombreuses entreprises publiques et privées pour un budget global de 294 millions d'euros financés par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le syndicat du Puy des Fourches et le Conseil Départemental.

### QU'EST-CE QUE CELA CHANGE À TULLE ?

En 2020, l'eau coulera toujours au robinet des Tullistes, la seule différence sera la distance parcourue. L'usine de production d'eau potable des Carderies à Uzerche s'approvisionne dans la Vézère et alimentera

prochainement les quelques 200 kilomètres du réseau tulliste. L'eau est purifiée par des moyens dernier cri afin d'éviter le goût du chlore. L'eau pompée dans la rivière suit en effet un circuit de traitement précis : décantation, charbon actif, puis filtre à sable. L'installation des membranes d'ultra-filtration permet d'obtenir une eau pure de la station de production jusqu'à la ville préfecture,

la distribution de cette ressource naturelle mais c'est désormais le syndicat du Puy des Fourches - Vézère qui devrait assurer la facturation. La tarification sera commune à l'ensemble des villes qui ont transféré la compétence eau au Syndicat du Puy des Fourches - Vézère (tarifs non votés en Conseil municipal lors de la rédaction de cet article).

## L'eau potable n'est pas un bien marchand

sans pour autant utiliser plus de chimie.

A Tulle, les sept réservoirs de stockage seront maintenus afin de garantir l'approvisionnement en eau. Seule l'usine des Fontaines cessera son activité de production (construite en 1895) mais conservera ses réservoirs afin d'alimenter le bas service (du centre-ville jusqu'à Mulatet). Le haut service sera approvisionné par le réservoir de Sourie. La Ville assurera

### LA REPRISE EN RÉGIE : UNE VRAIE PLUS-VALUE POUR LE RÉSEAU TULLISTE

L'équipe de la régie des Eaux de Tulle a, depuis 2015, entrepris de nombreux travaux afin d'améliorer le rendement du réseau (58% en 2019 contre 50% en 2018). C'est une véritable volonté politique marquée notamment par la reprise de cette compétence après 20 ans d'affermage. « Nous avons une



• Dans le cadre des travaux de sectorisation sur le quai de Rigny, de nouveaux compteurs plus précis ont été installés par les techniciens de la régie des Eaux.

## LES CHIFFRES / CLÉS

29,4

MILLIONS D'EUROS ONT ÉTÉ  
NÉCESSAIRES POUR LE PROJET VÉZÈRE

6 500

ABONNÉS ACTUELLEMENT À TULLE.  
LE SYNDICAT DU PUY DES FOURCHES  
COMPTERA 13 000 ABONNÉS EN 2020

28

ÉLUS SIÈGENT AU COMITÉ  
DU SYNDICAT DU PUY DES  
FOURCHES-VÉZÈRE

1

SYNDICAT, CELUI DU PUY DES  
FOURCHES-VÉZÈRE, REPRENDRA LA  
COMPÉTENCE EAU POUR TULLE

27

KM DE CANALISATION ONT ÉTÉ  
INSTALLÉS ENTRE UZERCHE ET TULLE

# RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT



**PIERRE BARLERIN,**  
Président du Syndicat du Puy des Fourches à Seilhac  
(Photo S. Carlat)

## **TULLE MAG:** Quelles ont été les grandes étapes du projet de raccordement à la Vézère ?

Tout a débuté en 2008, avec une étude menée par la Communauté de Communes de Tulle pour l'alimentation en eau potable. Le projet d'adduction à la Vézère a rapidement été adopté par les communes de Seilhac, Saint Jal et Lagraulière (déjà adhérentes au Puy des Fourches) et s'est ensuite élargi à Naves, Uzerche, Tulle, Espartignac, Saint-Clément et Corrèze. Pourquoi la Vézère ? Parce qu'il est le seul cours d'eau à proximité qui permette de répondre à la demande et d'anticiper les besoins. Nous avons dû, dans un premier temps, créer une prise d'eau sur la Vézère et refaire la digue. La construction des réservoirs au Puy des Ferrières a débuté en 2017 ainsi que la pose des canalisations reliant la station aux Carderies au château d'eau du Puy des Ferrières.

Le projet a pris une autre dimension avec le démarrage en 2018 des travaux de construction de la station de production d'eau des Carderies (unité de traitement d'une capacité journalière maximum de 11 100 m<sup>3</sup>). Pour cela, une équipe composée d'élus et de techniciens a visité neuf stations de production d'eau potable récemment réalisées en France. Un cabinet d'ingénierie a réalisé un avant-projet dont l'essentiel a été repris par le syndicat. Ces démarches ont permis de trouver les entreprises qui seraient capables de construire une station pouvant produire la même qualité d'eau potable, au départ d'Uzerche jusqu'au robinet des Tullistes grâce à 27 km de canalisations.

## **TULLE MAG:** En 2020, le syndicat absorbera six communes supplémentaires. Comment cela va-t-il fonctionner ?

Le comité composé des 28 membres des futures communes adhérentes au syndicat du Puy des Fourches a participé à l'élaboration de ce transfert de compétences. Le syndicat assurera la production d'eau potable et la distribution sera faite par les communes via le réseau existant. Pour cela, nous allons créer deux pôles : un pôle rural et un pôle urbain afin de s'appuyer sur les compétences et les outils déjà en place. Tulle conservera donc son équipe de techniciens ; l'eau produite ne proviendra plus de l'usine des Fontaines mais des Carderies à Uzerche.

Sur le site de production d'eau potable aux Carderies, trois techniciens seront en charge du bon fonctionnement. Ils auront également la responsabilité de 50 km de canalisations (27 jusqu'à Tulle et 23 pour les autres communes) et des réservoirs de tête : Fargeas, Chantegril, Puy des Ferrières, Puy l'Aiguille et Sourie.

C'est un projet ambitieux qui a pu se faire car tous les élus étaient conscients de leur responsabilité. L'eau potable n'est pas un bien marchand et les collectivités ont l'obligation d'assurer sa distribution tout en préservant la ressource.



Le réservoir de Sourie dans le quartier des Fontaines possède une capacité de stockage de 2 000 m<sup>3</sup>. Il est désormais raccordé au réservoir du Puy des Ferrières pour alimenter les hauteurs de Tulle.

responsabilité pleine et entière dans la gestion de cette ressource naturelle. Il est important que la mairie conserve le contrôle des travaux à entreprendre dans le temps et d'un point de vue financier, insiste Josiane Brassac-Dijoux, conseillère municipale en charge de l'Eau, au moment de cette prise de compétence. Nous avons repris la gouvernance de l'eau afin de parvenir à une maîtrise des coûts qui nous permettra d'investir et d'améliorer le rendement. Ce service de proximité, plus souple, sera davantage en phase avec les besoins et les attentes des usagers ».



L'équipe de la régie des Eaux supervise l'ensemble des chantiers eau potable et assainissement de la Ville.



o La station des Carderies peut produire jusqu'à 11 100 m<sup>3</sup> au maximum par jour. Ces installations, et notamment les membranes d'ultra-filtration, permettent d'obtenir une eau pure d'Uzerche jusqu'à Tulle.

C'est un vrai changement et surtout de nouvelles missions pour ce service municipal qui, dans un premier temps, a dû conserver un prestataire pour assurer la production d'eau potable, la distribution aux abonnés et la gestion clientèle. A partir de 2019, la régie des Eaux de Tulle a récupéré la gestion clientèle et la facturation mais elle a conservé Véolia comme prestataire de service pour la partie production (gestion de l'usine des Fontaines jusqu'en 2020).

Le service s'est donc étoffé au fil des années afin d'assurer ses nouvelles attributions. Un accent particulier a été mis sur la cartographie précise du réseau, la recherche de fuites avec l'achat de matériel spécifique et surtout la formation des agents.

En 2018, 93 000€ ont été alloués à des travaux de sectorisation afin de redécouper le réseau d'eau potable et d'installer de nouveaux compteurs plus précis (200 litres/heure). Cette modernisation permet au technicien

en charge de la recherche des fuites d'intervenir sur des secteurs plus restreints et donc de localiser d'éventuels écoulements plus rapidement.

En 2019, environ 400 000€ ont été investis dans le changement de canalisations comme sur le quai Continsouza ou encore la rue du Docteur Dufayet. Ce travail est long et coûteux mais permettra, à terme, de limiter les fuites et d'augmenter la qualité du rendement tulliste.

## LES INFOS EN PLUS

### LE TRANSFERT DE COMPÉTENCE

**Le transfert obligatoire de la compétence eau aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, résulte d'une décision du Parlement dans le cadre de la loi NoTRe.**

Sur les 43 communes de Tulle agglo, l'approvisionnement en eau potable est aujourd'hui assuré par 7 syndicats et 20 régies communales. La loi Ferrand du 5 août 2018 va supprimer toutes les régies communales et les syndicats dont les compétences ne sont pas étendues sur deux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Tulle agglo a fait le choix de ne pas créer de régie communautaire mais de transférer la compétence eau à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à 4 syndicats : Puy des Fourches, Maumont, Deux vallées et Puy la Forêt.



### CLEANWALK



Rose-Amélie, Ella, Camille, Léandra et Mélissa ont décidé de ramasser spontanément les mégots dans les rues. Une initiative originale et surtout exemplaire pour les cinq copines soucieuses de l'environnement. (Photo A. Gaudin)



### UNE TOUCHE FÉMININE



Laure-Hélène Bourgeois a exposé ses créations à la galerie du Trech. L'occasion pour l'artiste de partager son art avec le public tulliste qui a pu découvrir son travail autour des corps, des nus ou des portraits.

## QUAND LES *Tullistes*



### SALON DE L'HABITAT



Une quarantaine d'exposants ont pris possession de la place Martial-Brigouleix début septembre. Les visiteurs ont pu échanger avec les professionnels présents sur la construction, la rénovation et l'innovation.



### UNE COURSE POPULAIRE



1 500 personnes ont foulé le bitume le 7 septembre dernier pour la 41<sup>e</sup> édition des Foulées Tulliste Patrick Perrier. Un engouement populaire pour cette course où petits et grands ont brillamment relevé le défi !

ils l'ont fait!



### EN BALADE



Les enfants de l'accueil de loisirs du Chambon profitent des moutons et surtout de l'âne Grelot pour découvrir la faune et la flore. Les agents municipaux n'hésitent pas à prodiguer quelques recommandations aux plus jeunes.



### REMISE DE DIPLÔME



Les élèves du lycée René-Cassin diplômés du Brevet National, du CAP ou du Baccalauréat ont eu droit à une cérémonie républicaine. Une fierté pour tous les lauréats et le corps enseignant.

## FONT VIBRER LEUR ville



### JOURNÉE DES ÉTUDIANTS



275 jeunes issus des établissements tullistes ont participé à un rallye mystère dans la ville organisé par le service jeunesse et sport. Entre épreuves ludiques et énigmes, les étudiants ont découvert Tulle d'une façon vraiment originale.



### EN PLEIN DANS LE MILLE



La fête des associations a encore une fois visé juste ! Famille, adhérents, bénévoles et curieux se sont pressés à l'Auzelou pour découvrir toutes les activités culturelles et sportives de cette rentrée.

# Les rendez-vous

**VENDREDI 11 OCTOBRE**

## **TULLE-SCHORNDORF 50 ANS D'AMITIÉ**

A 20h30, concert salle de l'Auzelou par l'Akkordeon Orchester (Urbach-Plüderhausen-Haugersbronn) et par l'orchestre départemental « Jeux de lames ». **GRATUIT**  
[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

**MARDI 15 OCTOBRE**

## **CONSEIL MUNICIPAL**

18h, salle du conseil communautaire école Joliot-Curie. **OUVERT À TOUS**

**MERCREDI 16 OCTOBRE**

## **MOKOFINA**

17h, l'Empreinte avec la compagnie Lagunarte, spectacle musical à partir de 2 ans. **5€ - 21€**  
[www.sn-lempreinte.fr](http://www.sn-lempreinte.fr)

**SAMEDI 19 OCTOBRE**

## **SALON SENIORS**

10h à 17h, salle de l'Auzelou avec plus de 50 stands et de nombreux professionnels. **OUVERT À TOUS**  
[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

**24 AU 27 OCTOBRE**

## **FESTIVAL Ô LES CHŒURS**

Salle des lendemains qui chantent, 4 jours de concerts avec entre autres Troy Von Baltazar, Deux Mains J'arrête et Sanseverino  
[www.elizabethmydear.fr](http://www.elizabethmydear.fr)

**JEUDI 7 NOVEMBRE**

## **JÉRÉMY CORALLO \***

20h30, au théâtre, le Tulliste fait son one man show. **15€**

**MARDI 12 NOVEMBRE**

## **DON DU SANG**

8h à 13h30, salle de l'UP Marie-Laurent

**JUSQU'AU 15 NOVEMBRE**

## **FIL DE ROSEL \***

Exposition d'Annie Bascoul et des dentelières du Point de Tulle à découvrir à la Cour des arts et au Point G. **ENTRÉE LIBRE**

**VENDREDI 15 NOVEMBRE**

## **MOIS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE \***

A partir de 9h30, salle Latreille haut, l'association Forêt souffle ses 20 bougies. **GRATUIT**  
[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

**2 AU 17 NOVEMBRE**

## **20<sup>E</sup> FESTIVAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE**

Salle Latreille organisé par l'ASPTT Tulle. **ENTRÉE LIBRE**

**JEUDI 21 NOVEMBRE**

## **CONFÉRENCE \***

13h à 17h, amphithéâtre du Conseil Départemental, animée par la nutritionniste Krotoum Konaté. **GRATUIT**

**SAMEDI 23 NOVEMBRE**

## **LES 100 NON-ACCORDÉONISTES**

17h et 21h, l'Empreinte en partenariat avec la Manufacture Maugein et le Cité de l'accordéon. **5€ - 21€**  
[www.sn-lempreinte.fr](http://www.sn-lempreinte.fr)

**SAMEDI 23 NOVEMBRE**

## **LES HUMEURS CÉRÉBRALES**

20h30, salle de l'Auzelou, concert au profit de la Ligue contre le Cancer, organisé par le Crédit agricole Centre-France. **10 €**  
<http://leshumeurscerebrales.com/>

**MERCREDI 27 NOVEMBRE**

## **LE TEMPS DES CIGALES**

À 20h30, salle de l'Auzelou spectacle avec Patrick Sébastien. **15 €**

**SAMEDI 7 DÉCEMBRE**

## **TÉLÉTHON 2019**

A partir de 10h, place Gambetta divers stands et animations

\* PRÉFACE(S)

JEUDI 7 NOVEMBRE

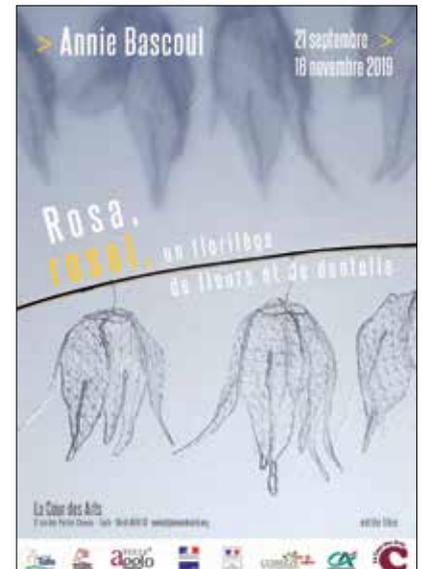


Jeremy Corallo vient présenter son spectacle chez lui, à Tulle. Il enchaîne sur scène les personnages avec humour et légèreté. Un artiste aux multiples facettes, qui invite, tout comme dans la préface d'un livre, à découvrir son univers.

20h30, théâtre de Tulle

\* EXPOSITION

JUSQU'AU 15 NOVEMBRE



Après une année de recherche et de création aux côtés des dentelières du Poinct de Tulle, Annie Bascoul, plasticienne, dévoile les créations issues de sa résidence d'artiste dans le cadre du projet Fil. L'exposition un florilège de fleurs et de dentelle est présentée à la Maison des Portes-Chanac et à la vitrine expérimentale du Point G.

La cour des arts, 2 rue des Portes-Chanac. Entrée libre et gratuite. [www.lacourdesarts.org](http://www.lacourdesarts.org)

\* 20 ANS DE FORÊT

VENDREDI 15 NOVEMBRE



Dans le cadre du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire, l'association Forêt et le CCAS organisent une journée pour fêter les 20 ans de cette structure locale qui gère un chantier et une entreprise d'insertion. Retrouvez le programme sur [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)

A partir de 9h30, salle Latreille haut puis à 14h30 visite des locaux zone de Mulatet. Gratuit

\* CONFÉRENCE

JEUDI 21 NOVEMBRE



La Nutrithérapeute Krotoum Konaté animera une conférence sur l'alimentation, la santé et l'environnement à travers deux thèmes : l'agriculture biologique et la transformation des aliments. Une intervention suivie d'un temps d'échanges avec les participants.

13h à 17h, amphithéâtre du Conseil Départemental (bâtiment F). Gratuit, sur inscriptions 05 55 93 10 00

**MAJORITÉ MUNICIPALE****BIEN VIVRE ENSEMBLE**

Maintenir et développer le bien-vivre ensemble est une préoccupation quotidienne de la majorité municipale. Certes, une ville est un groupe pluriel composé de femmes et d'hommes aux intérêts personnels, aux opinions différentes, aux activités divergentes. Cependant, nous nous efforçons d'installer un climat d'harmonie, sur le fondement du respect de chacun, sur la construction de relations coopératives.

Les enjeux de citoyenneté, de cohésion sociale et d'amélioration de la vie quotidienne sont des éléments fondateurs du bien-vivre ensemble. Le tissu associatif tulliste, dense et varié, s'attache à développer le lien social et la concertation, et à entretenir la convivialité. Nous sommes fiers de consacrer, à ce titre, un budget important pour les associations et de faciliter leurs activités par la mise à disposition d'équipements et de logistiques techniques.

La Ville de Tulle intervient régulièrement dans la résolution des conflits de voisinage. Au travail de proximité des élus municipaux, s'ajoute le rôle primordial du médiateur urbain qui, dans de très nombreux cas, arrive à démêler des désaccords et des oppositions.

Le bien-vivre ensemble, c'est « faire » ensemble, agir ensemble. Là encore, nous nous efforçons de vous consulter, autant que de besoin, lorsque nous entreprenons des travaux de modernisation de votre environnement. La prise en compte de vos doutes, de vos interrogations, nous permet d'adapter nos projets et d'anticiper des difficultés futures de partage d'un espace.

La réflexion menée, sans tabou, par la municipalité autour des enjeux de prévention des incivilités, qui entachent le bien-vivre ensemble, apportera des réponses concrètes à vos attentes. Une politique globale de prévention, de médiation sociale et l'installation d'une police municipale, sera effective dans les prochaines semaines.

Enfin, nous devons encourager le respect et les solidarités : le respect entre les uns et les autres, le respect des lieux et du mobilier urbain, et les solidarités entre les générations, avec les personnes isolées et en difficulté.

Nous sommes tous acteurs du bien-vivre ensemble, élément marqueur de Tulle.

Tulle, belle à vivre, belle à préserver, et c'est l'affaire de tous.

**PATRICK BROQUERIE**

Conseiller municipal délégué à l'insertion par le sport des publics handicapés

**OPPOSITION MUNICIPALE****DOUCE ROMANCE...**

Ne soyez plus soucieux, les ennuis sont derrière nous. Voilà le discours scandé pour cette rentrée automnale. L'épisode de cet été dans le Trech restera comme un épiphénomène déjà minimisé et lié à la trop forte chaleur. Les exactions, les insultes, les menaces, les coups, la cathédrale transformée en vespasienne, la place Berteaud nouvelle zone de deal à ciel ouvert sont désormais rangés au rang des anecdotes. Tulle a retrouvé sa quiétude. Ne soyons pas sévère car il existe une continuité dans la gestion municipale : sous les quais, la renaturation de la Corrèze offre désormais le spectacle désolant d'une nature sauvage, les marginaux et les délinquants qui se sont déployés en toute impunité dans le centre historique en sont la métaphore sociale.

**IMPUISSANCE MUNICIPALE**

Il apparaît de manière évidente que ces débordements ont été liés principalement à une guerre de succession entre deux communautés de dealers pour contrôler cette zone de trafic particulièrement juteuse car elle est au cœur des flux empruntés par les lycéens et les collégiens. A cela, s'est agrégée une société de va-nu-pieds désœuvrés souvent alcoolisés qui a pu se déployer sans entrave tant le jour que la nuit. Et quoiqu'en dise un peu légèrement le Maire, ces perturbateurs n'étaient pas en attente de papier, ils sont installés durablement à Tulle. Bien sûr, pour tout un chacun, la réponse du Maire a été trop tardive mais elle suggère combien son aveuglement souvent béat freine ses choix politiques.

**CONTRAIT ET FORCÉ**

Quel aveu d'échec pour le chef de la Majorité de recourir à une société de surveillance pour rétablir l'ordre sur la voie publique ! Ce dernier n'avait-il pas ironisé lors des précédents conseils municipaux sur la proposition des membres de l'Opposition tulliste de créer une police municipale de proximité et d'installer des caméras de surveillance dans les lieux sensibles de notre espace public ? Pouvons-nous tolérer de voir se déployer les dealers au grand jour, sollicitant sans crainte une clientèle trop souvent mineure. Pouvons-nous voir se dégrader notre contrat social sans rien faire ? Nous ne pouvons accepter ces démissions répétées. Dans une ville où les électeurs sont de plus en plus sensibles aux sirènes de l'ostracisme, cette négation de la réalité sociale est une stratégie innommable par son cynisme politique.

**RAPHAËL CHAUMEIL**

Elu de l'opposition tulliste

## Cimetière de Cueille

La Ville procède à une reprise des concessions échues au cimetière de Cueille à compter du 9 décembre. Les concessions temporaires qui ne seront pas renouvelées ou converties dans un délai plus long par la famille seront reprises par la commune dans le respect du règlement du cimetière (cf liste des noms sur [www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr) : Accueil/ Démarches en ligne/Etat civil tulle/ Autres démarches/Cimetière).

Informations au 05 55 21 73 00



## La mairie au quotidien

### HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :  
[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)  
ville de tulle - officiel

### HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Du lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

[didier.peuch@ville-tulle.fr](mailto:didier.peuch@ville-tulle.fr)  
ou 05 55 21 73 16

## TULLE pratique



## Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

[secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr](mailto:secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr)  
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

## Mes poubelles

### COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez désormais y déposer vos déchets. Dans le cas contraire, le porte-à-porte continue.

### DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)



## Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le *TulleMag* ? N'hésitez pas à contacter le service communication :

[communication@ville-tulle.fr](mailto:communication@ville-tulle.fr)  
ou 05 55 21 77 02

## TULLE mag

n° 143 - octobre/novembre 2019

### Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Émilie Boucheteil, conseillère municipale

**Rédaction** : Sophie Carlat et Flavie Favarcq

**Photographies** : Frank Barrat-Arnal

**Mise en page** : Mathieu Morel

### Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

**Impression** : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 11 000 exemplaires

Dépôt légal : octobre/novembre 2019

# Un salon pour vitaminiser sa retraite !



## PLUS DE 40 STANDS

Santé, culture, loisirs, maintien à domicile...

## 14H30 TABLE RONDE

sur le thème des arnaques, avec des associations de défense des consommateurs

## 15H30 CONFÉRENCE

«Tulle à travers l'objectif de Jules Vergne», par les Archives municipales

## DES ANIMATIONS EN CONTINU

avec les Croqueurs de pommes et la Gymnastique d'entretien Tulliste, un atelier esthétique...

# GRATUIT ET OUVERT À TOUS !

Plus d'infos : 05 55 21 73 18 / [ccas@ville-tulle.fr](mailto:ccas@ville-tulle.fr)

# Salon <sup>10h-17h</sup> des seniors et de leurs familles

## Samedi 19 octobre

Salle de l'Auzelou - Tulle



[www.agglo-tulle.fr](http://www.agglo-tulle.fr)